

## **Application HPST. La lettre de la ministre impose de maintenir la mobilisation pour le respect des directeurs**

Il a fallu que les directeurs réagissent avec force pour être enfin entendu. Des protestations unanimes, une pétition nationale déjà signée par plus de 2000 directeurs, un préavis de grève, l'annonce d'un rassemblement exceptionnel le 12 novembre ... ont été nécessaires pour que le ministère sorte du blocage dans lequel il s'était enfermé.

- **Dans la lettre qu'elle nous a adressée, la ministre de la santé et des sports, Roselyne Bachelot, fait une avancée.**

Elle annonce l'ouverture d'une négociation statutaire, le 20 novembre, sur le métier des directeurs d'hôpital : « améliorer leur déroulement de carrière », « reconsidérer le régime indemnitaire pour valoriser leur rôle dans la mise en œuvre de la loi HPST ».

En septembre, le ministère nous avait signifié que ces négociations étaient reportées à plus tard sans indiquer d'échéance. C'est donc une évolution notable dont il convient de prendre acte en déplorant toutefois que la revalorisation des statuts des D3S et directeurs de soins ne soit pas simultanément envisagée par la ministre.

- **La ministre laisse en revanche la porte fermée sur les points les plus contestés des projets de décret : les modalités d'embauche des directeurs contractuels.**

Dans son courrier du 29 décembre 2008, elle s'était engagée : « cette ouverture sera limitée et ne pourra excéder 20% des postes d'emplois fonctionnels ». Dans sa lettre du 5 novembre, elle s'affranchit de cet engagement puisqu'elle rajoute « 20% de tous les postes de chefs d'établissement ». Ce qui évidemment ne donne pas le même résultat. Dans le premier cas, cela représente 22 emplois sur 110 chefferies fonctionnelles. Dans le second cas, on obtient 110 emplois de plus sur 550 chefferies non fonctionnelles de directeurs d'hôpital ...

Dans son courrier du 29 décembre, la ministre s'était engagée à préserver la « commission des carrière » dont la composition est paritaire. Dans sa lettre du 5 octobre, elle évoque une parité en trompe l'œil avec les représentants de l'administration d'un côté et les représentants de la profession, syndicats et FHF, de l'autre. Curieuse conception du paritarisme ... sauf à considérer la FHF comme un syndicat ...

- **Sur aucun des points qui ont conduit les représentants des directeurs à réagir avec force, la ministre n'a donc répondu de manière satisfaisante et positive.**

Le CH-FO déplore l'absence d'évolution de la ministre sur les modalités d'embauche des contractuels. Faire croire l'inverse équivaldrait pour le CH-FO à battre en retraite tout en criant victoire. Cela serait irresponsable. Aucune directrice d'hôpital ni aucun directeur d'hôpital ne serait dupe.

- **Le refus de la ministre de négocier sur les modalités d'embauche des contractuels nous oblige à rester mobilisés.**

**Venez nombreux au rassemblement du 12 novembre pour le respect des directeurs !**

**Plus nous serons nombreux plus nous serons en mesure de nous faire entendre !**